RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00414
Numéro SIREN : 910 140 862
Nom ou dénomination : ABING

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2023 sous le numéro de dépôt 9929

9929

ABING

27 RUE JEAN LAMOUREUX

77310 SAINT FARGEAU PONTHIERRY

SIRET: 91014086200012 **APE: 7112B**

Exercice du 01/02/2022 au 31/12/2022

DOCUMENTS ANNUELS

Copie conforme à l'original. S. Guyard
le 7/9/2023

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFiP N° 2065 2023
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le 01/02/2022 Et clos le 31/12/2022

Régime simplifié d'imposition [X]
Régime réel normal [ ]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ]
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre [ ]
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, *art 209-0 B* (entreprise de transport maritime) cocher la case [ ]

A IDENTIFICATION

ABING

Désignation, SIRET, Adresse de la société :
27 RUE JEAN LAMOUREUX
77310 SAINT FARGEAU PONTHIERRY
91014086200012

Adresse du siège social

Ancienne adresse : *(en cas de changement)*

N° Téléphone :

B ACTIVITE

Activités exercées : INGENIERIE ETUDES TECHNIQUES

Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entée dans le groupe de la société déclarante :

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION *(cf. page 4)*

1. Résultat fiscal
Bénéfice imposable au taux normal
Déficit
Bénéfice imposable à 15% : 3 046
Résultats net de cession/concession/sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15 %
PV à long terme imposables à 19 %
Autres PV imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 0%
PV exonérés (art. 238 quindecies)

3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches

Entreprises nouvelles *art. 44 sexies* [ ]
Jeunes entreprises innovantes [ ]
Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur [ ]
Zone de développement prioritaire *Art.44 septdecies* [ ]
Entreprises nouvelles *art. 44 septies* [ ]
Zones franches d'activités *Art.44 quaterdecies* [ ]
Zone de restructuration de la défense *Art.44 terdecies* [ ]
Sociétés d'investissements immobiliers cotées [ ]
Bassins urbains à dynamiser (BUD) *art.44 sexdecies* [ ]
Autres dispositifs [ ]
Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré
PV exonérées relevant du taux à 15 %

4. **Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** dans le secteur productif *(art.244 quater W du CGI) (cocher la case)* [ ]

D - IMPUTATIONS *(cf. notice de la déclaration 2065)*

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS *(cf. notice de la déclaration 2065)*

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 *(cf. notice de la déclaration 2065)*

Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration [ ]
Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe [ ]
Nom et adresse de société tête de groupe :

H - COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI
Si oui, indication du logiciel utilisé : LA SUITE MTAE

ECF : [ ] Désignation du prestataire :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : S	Nom et adresse du conseil :
SAS Cabinet YVAN-OHANIAN 85 RUE LOUIS TALAMONI 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE Tél 0147063808	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : N° d'agrément du CGA : CGA [ ] Viseur Conventionné [ ] Tél :	**Identité du déclarant :** Date : 30052023 Lieu : St Fargeau Ponthierry Qualité et nom du signataire : GUYARD-AKENNAD Samira Président

le 7/9/2023 copie conforme à l'original S.Guyard

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des Impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 *Bis* 2023

Désignation de l'entreprise ABING
et Date de clôture de l'exercice 31/12/2022

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts ❹	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ❺		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ❻		(e)	
		(f)	
(à préciser par nature sur les lignes e à h)		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ❼		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. **Montant des revenus répartis** ❽		**Total (a à h)**	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés; - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou Coparticipants.	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

DGFiP N° 2065 *Bis* 2023

Désignation de l'entreprise ABING

et Date de clôture de l'exercice 31/12/2022

K – DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

L – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisées au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

copie conforme à l'original
P. Guyard
le 7/9/2023

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A bis du Code général des Impôts).

① **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2023

Désignation de l'entreprise ABING — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 27 RUE JEAN LAMOUREUX 77310 SAINT FARGEAU PONTHIERRY

Numéro SIRET * 91014086200012

Durée de l'exercice en nombre de mois * 11 Durée de l'exercice précédent *

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2022 Net 3
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	6 000	070	6 000
		Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	16 871	086	16 871
	Charges constatées d'avance *		092	46	094	46
	Total II		096	22 918	098	22 918
	Total général (I + II)		110	22 918	112	22 918

			Exercice N NET 1
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	2 589
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	4 589
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés * 169	166	1 639
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N : .....)	172	10 689
	Produits constatés d'avance	174	6 000
	Total III	176	18 328
	Total général (I + II + III)	180	22 918

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Copie conforme à l'original
7/9/2023
L Guyard

©Logiciel MTAE

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A bis du Code général des impôts). Désignation de l'entreprise : ABING — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492	494	496	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

©Logiciel MTAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copie conforme à l'original
le 7/9/2023

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A bis du Code général des impôts). Désignation de l'entreprise : ABING — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982t	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	1 133
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	486
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Copie conforme à l'original
le 7/9/2023
L Guyard

©LogicielMTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : ABING

Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/02/2022 et clos le : 31/12/2022 Données en nombre de mois 11

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	1.00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Total 1 + Total 2 + Total 3	137	

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE *(à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)*. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°1329-AC et 1329-DEF	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n°1330 CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE *(Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)*	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026	
Période de référence du	au	
Date de cessation	186	

©LogicielMTAE

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

Copie conforme à l'original

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD *(§ Répartition des salariés)* et dans la notice n°2033—NOT-SD *(§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs)*.

le 7/9/2023

DGFiP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.).

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 91014086200012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABING

ADRESSE (voie) 27 RUE JEAN LAMOUREUX

CODE POSTAL 77310 VILLE SAINT FARGEAU PONTHIERRY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MMe | Nom patronymique GUYARD-AKENNAD | Prénom(s) SAMIRA | Nom marital | % de détention 20.00 | Nb de parts ou actions 400

Naissance : Date 06111967 | N° Département 92 | Commune COURBEVOIE | Pays FR

Adresse : N° 27 | Voie JEAN LAMOUREUX | Code Postal 77310 | Commune ST FARGEAU PONTHIERR | Pays FR

Titre (2) Mr | Nom patronymique BESEGHER | Prénom(s) SERGE | Nom marital | % de détention 30.00 | Nb de parts ou actions 600

Naissance : Date 14121970 | N° Département 93 | Commune AUBERVILLIE | Pays FR

Adresse : N° 34 | Voie CHEMIN DE LA GRANDE VOIRIE | Code Postal 77400 | Commune LAGNY SUR MARNE | Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

copie conforme à l'original
le 7/9/2023
S Guyard

©Logiciel MTAE

ABING

Clôture au: 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° SIRET 91014086200012

ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES							
Titre	*Nom patronymique*	SOLER		*Prénom(s)*	JEAN PAUL		
Mr	*Nom marital*			*Nombre de parts*	1000	*% de détention*	50.00
Naiss.	*Date* 03/07/1971	*N° départ.* 69	*Commune* LYON			*Pays* FR	
Adresse	*N°* 26	*Voie* CHEMIN DU PEROLLIER			*Complément*		
	Code postal 69130	*Commune* ECULLY				*Pays* FR	
Titre	*Nom patronymique*			*Prénom(s)*			
	Nom marital			*Nombre de parts*		*% de détention*	
Naiss.	*Date*	*N° départ.*	*Commune*			*Pays*	
Adresse	*N°*	*Voie*			*Complément*		
	Code postal	*Commune*				*Pays*	
Titre	*Nom patronymique*			*Prénom(s)*			
	Nom marital			*Nombre de parts*		*% de détention*	
Naiss.	*Date*	*N° départ.*	*Commune*			*Pays*	
Adresse	*N°*	*Voie*			*Complément*		
	Code postal	*Commune*				*Pays*	
Titre	*Nom patronymique*			*Prénom(s)*			
	Nom marital			*Nombre de parts*		*% de détention*	
Naiss.	*Date*	*N° départ.*	*Commune*			*Pays*	
Adresse	*N°*	*Voie*			*Complément*		
	Code postal	*Commune*				*Pays*	
Titre	*Nom patronymique*			*Prénom(s)*			
	Nom marital			*Nombre de parts*		*% de détention*	
Naiss.	*Date*	*N° départ.*	*Commune*			*Pays*	
Adresse	*N°*	*Voie*			*Complément*		
	Code postal	*Commune*				*Pays*	
Titre	*Nom patronymique*			*Prénom(s)*			
	Nom marital			*Nombre de parts*		*% de détention*	
Naiss.	*Date*	*N° départ.*	*Commune*			*Pays*	
Adresse	*N°*	*Voie*			*Complément*		
	Code postal	*Commune*				*Pays*	
Titre	*Nom patronymique*			*Prénom(s)*			
	Nom marital			*Nombre de parts*		*% de détention*	
Naiss.	*Date*	*N° départ.*	*Commune*			*Pays*	
Adresse	*N°*	*Voie*			*Complément*		
	Code postal	*Commune*				*Pays*	

copie conforme à l'original
L Guyard
le 7/9/23

BILAN ACTIF - PASSIF

	31/12/2022		Variation	%
Clients et comptes rattachés				
411000 GENERAL CLIENT	6 000.00		6 000.00	
Total Clients et comptes rattachés	***6 000.00***		***6 000.00***	
Disponibilités				
512000 BRED	16 871.68		16 871.68	
Total Disponibilités	***16 871.68***		***16 871.68***	
Charges constatées d'avance				
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	46.47		46.47	
Total Charges constatées d'avance	***46.47***		***46.47***	
Capital social ou individuel				
101300 CAPITAL APPELE VERSE	-2 000.00		-2 000.00	
Total Capital social ou individuel	***-2 000.00***		***-2 000.00***	
Résultat de l'exercice				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 589.37		-2 589.37	
Total Résultat de l'exercice	***-2 589.37***		***-2 589.37***	
Fournisseurs et comptes rattachés				
401000 GENERAL FOURNISSEUR	-365.36		-365.36	
408100 FOURNIS. FACTS. NON PARVENUES	-1 274.00		-1 274.00	
Total Fournisseurs et comptes rattachés	***-1 639.36***		***-1 639.36***	
Autres dettes				
421000 REMUNERATIONS DUES	-2 000.00		-2 000.00	
431000 URSSAF	-1 641.00		-1 641.00	
437200 MALAKOFF	-636.87		-636.87	
442100 PAS	-368.00		-368.00	
444000 ETAT IMPOTS SOCIETES	-457.00		-457.00	
445510 TVA A PAYER	-647.00		-647.00	
448600 ETAT CHARGES A PAYER	-17.22		-17.22	
455000 COMPTE COURANT SOLER	-4 911.19		-4 911.19	
455200 COMPTE COURANT GUYARD	-11.14		-11.14	
Total Autres dettes	***-10 689.42***		***-10 689.42***	
Produits constatés d'avance				
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-6 000.00		-6 000.00	
Total Produits constatés d'avance	***-6 000.00***		***-6 000.00***	

copie conforme à l'original
L Guyard
le 7/9/2023

ABING
AI ingénierie industrielle

SAS ABING

Société par actions simplifiées au Capital de 2000 Euros

Siège Social :
27 RUE JEAN LAMOUREUX
77310 ST FARGEAU PONTHIERRY

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

En vue de notre assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2022 qui se déroulera le 31 MAI 2023 à 17 h au siège de la société, le président a rédigé le présent rapport de gestion.

Notre chiffre d'affaires net global hors taxes est de 62 668 euros.

Dans le même temps, le montant global de nos charges d'exploitation est égal à 60 079 euros.

Après imputation des charges financières, des charges exceptionnelles, nous clôturons l'exercice par un bénéfice net de 2589 euros.

Tous les documents comptables joints aux déclarations fiscales ont été établis conformément aux règles édictées par le décret du 14 mars 1984.

C'est dans ces conditions et après examen que nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils viennent de vous être présentés, de bien vouloir voter l'affectation du résultat que nous vous proposons en annexe au présent rapport conforme à la loi et aux statuts, et de nous donner quitus entier et sans réserve de notre gestion.

Fait à SAINT FARGEAU PONTHIERRY,
Le 31 MAI 2023.

Le Président

P. Guyard

ABING
All ingénierie industrielle

SAS ABING

Société par actions simplifiées au Capital de 2000 Euros

Siège Social :
27 RUE JEAN LAMOUREUX
77310 ST FARGEAU PONTHIERRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 MAI 2023

L'an deux mille Vingt-trois,
Le 31 mai,
A 17 heures,
Au siège social

Les associés de la société SAS ABING se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sous la présence du président, Madame GUYARD-AKENNAD SAMIRA qui constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts sociales, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice au 31 décembre 2022 et du rapport spécial sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, vote sur ces rapports.
- Approbation des comptes annuels et du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022.
- Quitus de la gérance pour sa gestion de l'exercice.
- Affectation des résultats.
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

SA TPS SB

ABING
All ingénierie industrielle

Madame GUYARD-AKENNAD Samira préside la présente séance en sa qualité de président de la société, et dépose sur le bureau les documents suivants, qui sont mis à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice social s'étendant du 1er février 2022 au 31 décembre 2022,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que le rapport de gestion et les comptes annuels dudit exercice, ont été communiqués aux associés dans les délais impartis par la loi et les statuts, l'inventaire a été mis à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé la présente assemblée, au siège social de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président donne lecture de son rapport exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives.

Il déclare enfin la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour, sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice social s'étendant du 1er février 2022 au 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés dans leurs intégralités et dans chacune de leurs parties, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesquels laissent apparaître un résultat comptable bénéficiaire de 2589 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SG. TPT SG

ABING
AI ingénierie industrielle

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l''article 50 de la loi du 24 juillet 1966, approuve termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus entier, définitif et sans réserve à Madame GUYARD-AKENNAD Samira pour sa gestion au cours de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter de la façon suivante le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à savoir : 2589 EUROS
Au compte réserve légale soit 5 % du résultat : 129.47 euros
Au compte de report à nouveau : pour 2459.90 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités du droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 30.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été paraphé & signé par tous les associés présents.

BESEGHER Serge | SOLER Jean-Paul | GUYARD- AKENNAD Samira

S. Guyard